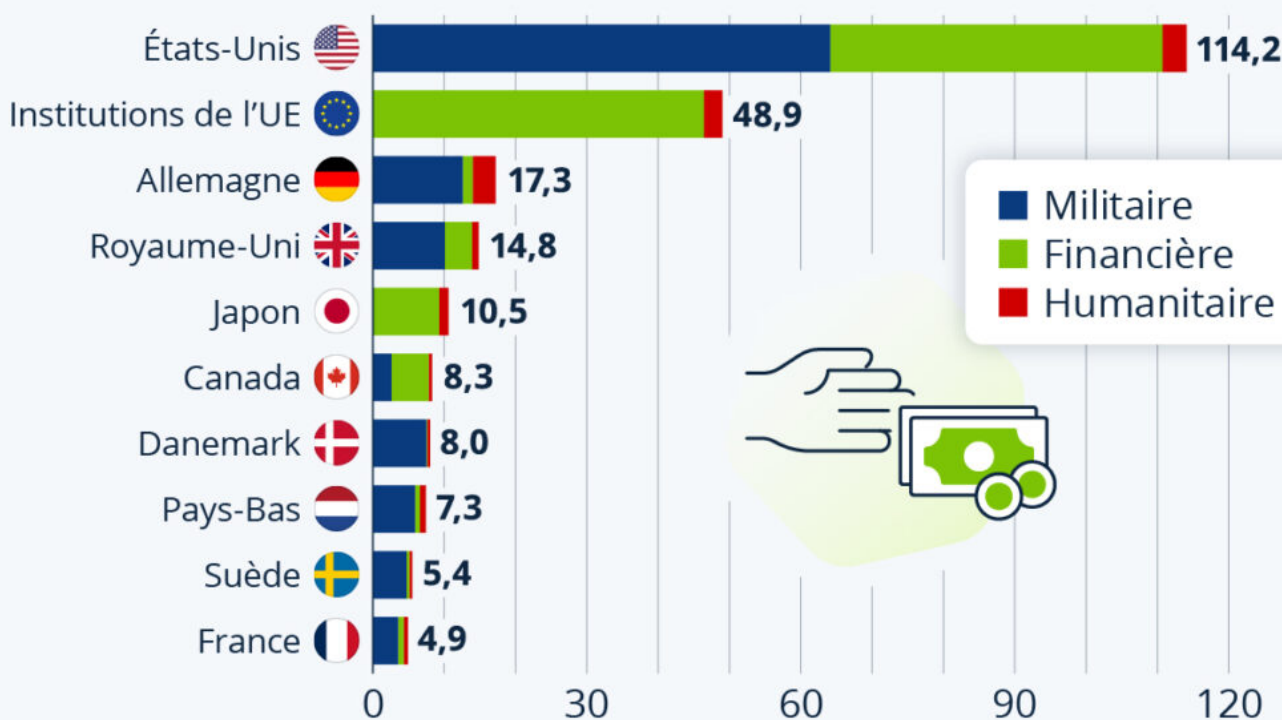


Écrit par le 2 avril 2025

# Quels pays ont fourni le plus d'aides à l'Ukraine ?

## Les pays qui ont fourni le plus d'aides à l'Ukraine

Montant des aides accordées à l'Ukraine entre le 24 janv. 2022 et le 31 décembre 2024 (en milliards d'euros)



Sélection des dix pays/institutions ayant accordé le plus d'aides sur cette période.

Source : Institut de Kiel pour l'économie mondiale (IfW)



**statista**

Ecrit par le 2 avril 2025

Selon le [suivi](#) des aides internationales promises à l'[Ukraine](#) de l'Institut d'économie de Kiel, les États-Unis ont accordé le plus grand soutien à Kyiv depuis le début de l'invasion russe, avec un total d'environ 114 milliards d'euros d'aides, principalement militaire, recensées fin décembre 2024. Les pays dépassent ainsi l'ensemble des institutions de l'Union européenne (auxquelles la France contribue via sa [participation au budget de l'UE](#)) qui ont accordé un total d'environ 49 milliards d'euros sur la même période, en incluant les aides financières de la Banque européenne d'investissement. En février 2024, les 27 pays de l'Union européenne s'étaient accordés sur un programme de soutien de 50 milliards d'euros supplémentaires pour l'Ukraine, inclus dans une rallonge du budget de l'UE jusqu'en 2027.

La France se classe quant à elle au 10e rang des pays ou institutions fournissant le plus d'aides en valeur, avec un montant total annoncé de 4,9 milliards d'euros du 24 janvier 2022 au 31 décembre 2024 (dernier relevé disponible). Au cours de cette période, le soutien officiellement accordé par le gouvernement français a principalement été d'ordre [militaire](#) (3,5 milliards d'euros). Le 12 mars dernier, l'Assemblée nationale avait voté à une large majorité en faveur de l'accord bilatéral d'aide entre la France et l'Ukraine. Cet accord, signé le 16 février dernier par le président de la République Emmanuel Macron et son homologue ukrainien Volodymyr Zelensky, prévoit entre autres un engagement de dix ans de la France envers l'Ukraine.

Si l'on regarde la contribution rapportée à la taille de l'économie, c'est le Danemark et l'Estonie qui arrivent en première position, avec des montants accordés en aides bilatérales qui représentaient 2,2 % de leurs PIB respectifs sur la période étudiée. La Lituanie (1,8 %) suivait. En comparaison, l'aide engagée par les États-Unis représentait 0,5 % de son [\(important\) PIB](#).

De Valentine Fourreau pour [Statista](#)

*Note : pour les pays de l'UE, ces chiffres ne prennent en compte que l'aide bilatérale accordée par chaque pays, et exclut leur participation au budget de l'UE.*

---

## Aide à Mayotte : Avignon double la participation du Vaucluse

Ecrit par le 2 avril 2025



**Alors que l'Association des maires de Vaucluse (AMV) a décidé le don d'une aide exceptionnelle de 50 000€ aux sinistrés de Mayotte, la Ville d'Avignon vient d'annoncer une aide équivalente.**

« Face à cette terrible catastrophe, et comme elle le fait à chaque désastre humanitaire, la Ville d'Avignon entend être aux côtés de tous les Mahorais, explique Cécile Helle, maire d'Avignon. Comme chaque fois hélas, ce sont les populations les plus fragiles qui paient le prix fort : des villages entiers, où l'habitat précaire prédomine, sont aujourd'hui dévastés ; les voies de communication et les principaux équipements (hôpital, aéroport...) ont été détruits ; nombre d'habitants sont privés d'électricité, d'eau et même d'alimentation. Une catastrophe humanitaire et sanitaire est à redouter, et nous devons agir vite ! »

Cette aide d'urgence de 50 000€ sera soumise au vote des élus municipaux par la maire de la cité des papes lors du conseil municipal qui va se dérouler samedi 21 décembre prochain.

Le montant de l'aide d'urgence transitera par la Fédération Nationale de la Protection Civile. Elle viendra abonder le dispositif de solidarité des communes et intercommunalités de métropole et d'outre-mer mis en œuvre par l'Association des Maires de France pour venir en aide aux Mahorais.

L.G.



## Un fonds d'urgence pour soutenir les exploitations viticoles en Vaucluse



Le gouvernement vient de déployer un fonds d'urgence national de 80 M€ afin de financer une aide à la trésorerie exceptionnelle à destination des exploitations viticoles en grande fragilité économique. C'est le cas notamment de celles se trouvant dans les bassins viticoles du grand croissant sud-ouest, sud-est et sud de la vallée du Rhône.

Les organisations professionnelles agricoles de Vaucluse se sont réunies à la mi-février et ont souhaité adapter les conditions de mise en œuvre de ce plan d'urgence à la situation du département, qui bénéficie, en pré-dotation, de 4,78 M€. L'aide sera apportée aux viticulteurs dans trois cas :

- Connaître des difficultés économiques dans l'atelier viticole et avoir sollicité une reconsolidation de

Ecrit par le 2 avril 2025

l'endettement bancaire et/ou une année blanche en 2023 ou 2024.

- Connaître des pertes de récolte supérieures ou égale à 20 % à l'issue de la récolte 2023 par rapport à une année de référence.
- Connaître des difficultés économiques appréciées selon les mêmes modalités que le premier cas, mais pour ouvrir droit à une aide de trésorerie.

Les exploitations pouvant faire la demande d'aide doivent valoriser a minima 4 hectares de surface de raisin de cuve (la production de raisins double fin est exclue) et leur siège d'exploitation doit se situer en Vaucluse. Les exploitations ne pourront pas bénéficier d'un régime d'indemnisation cumulatif et le montant de l'aide perçue ne pourra excéder le montant des pertes calculées ni excéder le plafond des de minimis.

La demande d'aide peut être déposée sur la plateforme 'Mes démarches simplifiées' jusqu'au vendredi 22 mars inclus. Le montant de l'aide sera établi à la fin de la période de dépôt après classement des dossiers par ordre de priorité.

V.A.

---

## Mise en place d'un dispositif de prêts bonifiés pour les entreprises viticoles

Ecrit par le 2 avril 2025



**Le gouvernement vient d'annoncer la mise en place d'un dispositif de prêts bonifiés pour les entreprises viticoles. Il vise notamment à les accompagner dans le remboursement de leur prêt garanti par l'Etat (PGE).**

« La succession des crises inflationniste, sanitaire et climatique exacerbe les difficultés structurelles dans certains bassins viticoles créant une situation de crise pour cette filière majeure pour l'économie française, explique le Gouvenement. Ces tensions affectent la trésorerie des entreprises viticoles alors que nombre d'entre elles doivent rembourser des emprunts bancaires, souscrits suite à la crise de la Covid-19 ou à la guerre en Ukraine. »

Pour les accompagner dans le remboursement de leur prêt garanti par l'Etat (PGE), le Gouvernement va mettre en place début 2024 un dispositif de prêts bonifiés à 2,5% de manière à permettre aux viticulteurs d'étaler dans le temps leurs obligations bancaires et ainsi de libérer de la trésorerie. Ce dispositif, construit avec les filières viticoles, sera adossé au régime de minimis agricole.

Un appel à candidature auprès des établissements bancaires sera lancé à cet effet. Ce dispositif vient compléter le plan de soutien massif de l'Etat annoncé le 6 février dernier qui prévoit la mise en œuvre de mesures de gestion de crise. Dans ce cadre, le Gouvernement prévoit de mobiliser 200M€ pour engager



Ecrit par le 2 avril 2025

une campagne de distillation de crise et 30M€, en s'engageant, selon les besoins, jusqu'à 38M€, pour la mise en œuvre d'un plan d'arrachage sanitaire aux côtés du Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux (CIVB) et de la Région Nouvelle Aquitaine mobilisant, respectivement, de 19M€ et 10M€.

L.G.

---

## **Association Amitié et entraide Franco-Marocaine : ' Urgent, nous avons besoin de 2 camions et de 2 chauffeurs'**

Ecrit par le 2 avril 2025



« Nous avons besoin de toute urgence de deux camions et de deux chauffeurs routiers ». Cette phrase émane d'Hamid Rahmoudi, président et de Jean Calabrèse vice-président de [l'association humanitaire Amitié et entraide Franco-Marocaine \(AEFM\)](#). Mission ? Envoyer au Maroc par camions des vêtements, des produits d'hygiène et du matériel médical à la population victime du violent séisme qui a eu lieu dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 septembre. Et il y a urgence.

«L'association humanitaire [Amitié et entraide Franco-marocaine](#) a été créée en 2006, entame son président [Hamid Rahmouni](#) bien connu des avignonnais comme gérant de l'agence de voyage 'Euromer & ciel Avignon'. Nous totalisons plus de 50 adhérents marocains, français, amoureux du Maroc.»

«Après le séisme j'ai été assailli par des appels des gens et des journalistes

car nous comptons beaucoup d'années d'expérience dans le domaine de l'humanitaire et avons tissé de solides liens avec les institutions et associations marocaines. Au départ c'était pour obtenir des



Ecrit par le 2 avril 2025

informations plus sourcées et détaillées puis, spontanément les personnes ont proposé leur aide.»

#### «Les institutions et associations marocaines

nous ont demandé de leur fournir de tout à l'exception des médicaments, des vêtements de seconde main et de l'alimentaire. Nous prenons tout le reste.»

#### «[Cécile Helle](#), le maire d'Avignon

m'a reçu très rapidement pour mettre à disposition la salle des fêtes de la mairie Nord pour y entreposer les dons mais au bout de 48h, la salle était pleine. Désormais nous disposons d'un local de 800 m2 au parc des expositions. La Chambre de Commerce et d'industrie de Vaucluse est aussi prête à nous aider, comme me l'a assuré [Gilbert Marcelli](#), son président.»

#### «Ce que nous avons collecté ?

Du matériel médical et paramédical, des couvertures, des tentes, des produits d'hygiène, des vêtements chauds. Nous trions les dons, les organisons par palette et les déposons au Parc des expositions pour les envoyer au Maroc. Dès que l'équivalent de deux semi-remorques sera atteint, l'ensemble sera envoyé au Maroc.»

#### «Le souci actuellement ?

C'est de trouver un transporteur, précise Jean Calabrèse, journaliste et vice-président d'Amitié et d'Entraide Franco-Marocaine. Nous avons besoin de deux semi-remorques et de deux chauffeurs car le plus gros du trajet a lieu sur le bateau. Plus de la moitié du voyage s'effectuera par bateau jusqu'à Tanger.»

#### «Je m'occupe du fret,

car j'ai déjà tout organisé avec les compagnies maritimes dont la compagnie Italienne et la Méridionale qui sont toutes deux prêtes à nous aider en nous offrant les billets pour les semi-remorques ainsi que les chauffeurs, relate Hamid Rahmouni qui seront mobilisés une grosse semaine.»

#### Précisions

«La ville de Marrakech n'a été, en réalité, que très peu touchée, précise [Jean Calabrèse](#). C'est surtout les petits villages montagneux du haut Atlas qui ont le plus souffert en s'effondrant. De nombreuses personnes sont mortes, pratiquement tout a été détruit et les nuits commencent à être froides.»

#### Pour mémoire,

l'association avait pu acquérir en avril 2021 deux anciens bus du réseau de transport Grand Avignon destinés aux écoliers de villages marocains situés aux portes du désert. Des ambulances réformées -achetées à petit prix- ont également pris le chemin du Maroc en appui aux habitants.

**Merci de contacter Hamid Rahmoudi [AEFM.PACA@gmail.com](mailto:AEFM.PACA@gmail.com) 06 10 30 63 85**

Ecrit par le 2 avril 2025





Ecrit par le 2 avril 2025

Jean Calabrèse, Hamid Rahmouni et la fidèle mascotte de l'Echo du mardi, Monsieur Socca

## Région Sud : 215 940€ pour restaurer l'intérieur de l'église haute de Bonnieux



La [Région Sud](#) répond à l'appel du Président de la République concernant la fragilité du patrimoine religieux et vient de débloquer 2,7 millions d'euros pour l'année 2024 qui iront directement en faveur de la rénovation de ce patrimoine, ainsi que du petit patrimoine rural. « Nos églises, notre patrimoine religieux, c'est l'histoire, les racines et la vie de nos territoires », a déclaré [Renaud Muselier](#), président de la Région

Dès le 26 octobre prochain, plusieurs édifices de la région se verront attribués une aide pour effectuer des travaux. Dans le Vaucluse, l'église haute Saint-Gervais et Saint-Protais, classée Monument historique,



Ecrit par le 2 avril 2025

à Bonnieux, va recevoir 215 940 € afin de restaurer son intérieur.

V.A.

## Energie : une aide de 250€ pour 100 000 foyers



**Face à la hausse des prix de l'énergie, la Région Sud annonce un dispositif d'aide forfaitaire de 250€.**

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'une enveloppe de 25M€, financée à 100% par le Fonds Social Européen. Il permettra à 100 000 foyers éligibles de bénéficier d'une aide forfaitaire de 250€. Cette aide

Ecrit par le 2 avril 2025

s'adresse aux ménages habitant en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un geste de la collectivité pour venir en aide aux familles nombreuses ou monoparentales notamment, qui sont les premières touchées par la hausse des prix de l'énergie.

Pour être éligibles, les bénéficiaires doivent disposer d'un revenu fiscal de référence 2022 ou 2023, inférieur ou égal à 60% du revenu régional médian, soit 60% de 22 070€ pour une personne célibataire sans enfant. Le dispositif sera ouvert entre le 19 septembre et le 22 novembre, pour un versement au mois de décembre.

[Cliquez ici pour faire une demande](#)

## 60 millions d'euros pour soutenir l'agriculture biologique



Ecrit par le 2 avril 2025

**Un dispositif d'aide à l'agriculture biologique, doté d'une enveloppe de 60 millions d'euros, vient d'être validé par la Commission Européenne. Les agriculteurs ayant subi des pertes économiques importantes ont entre le 16 août et le 20 septembre pour déposer leur demande d'aide.**

Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire [Marc Fesneau](#) a annoncé le 17 mai dernier le renforcement du plan de soutien à l'agriculture biologique avec la mise en place d'une enveloppe complémentaire de 60 millions d'euros, en plus du fonds d'urgence de 10 millions d'euros. L'objectif est de soutenir les exploitations en agriculture biologique frappées par la crise actuelle de consommation de produits biologiques et ayant subi des pertes économiques importantes.

Ce dispositif d'aide a été validé le 3 août dernier par la Commission européenne et concerne donc les exploitations dont les productions et surfaces sont certifiées en agriculture biologique ou en conversion. L'exploitation est éligible si elle a perçu une perte d'excédent brut d'exploitation en 2022/2023 (dernier exercice clos entre juin 2022 et mai 2023) de 20% ou plus par rapport à la moyenne des exercices comptables clôturés de 2018 et 2019, et si elle a observé une dégradation de la trésorerie en 2022/2023 de 20% ou plus par rapport à la moyenne des exercices comptables clôturés de 2018 et 2019. Le dispositif d'aide devrait compenser jusqu'à 50% de la perte d'excédent brut d'exploitation, et présentera un minimum de 1000€.

Les agriculteurs pourront [déposer leur dossier sur la plateforme dédiée par FranceAgriMer](#) à partir du mercredi 16 août, et ce, jusqu'au mercredi 20 septembre à 14h.

V.A.

---

## La Caf aide les familles à partir en vacances



Ecrit par le 2 avril 2025



**Plus que quelques jours avant la fin des vacances de printemps pour la zone B. Si certaines familles en ont profité pour se payer des vacances, toutes ne sont pas en mesure de le faire d'un point de vue financier. Comme chaque année, la [Caisse d'allocations familiales](#) (Caf) de Vaucluse propose une aide pour les familles qui ne partent pas ou peu en vacances.**

La Caf propose à ceux qui ne peuvent pas partir en vacances pour des raisons financières des séjours soit en famille, soit en colos pour les enfants, dans des centres de vacances labellisés VACAF ou par la Caf. Pour y avoir le droit, il faut être bénéficiaire au minimum d'une prestation familiale telle que les allocations familiales, le complément du mode de garde, ou encore la prestation partagée d'éducation de l'enfant.

Les familles concernées n'ont pas de démarches à réaliser auprès de la Caf. Elles ont reçu en février directement l'information sur leurs droits et peuvent ensuite choisir parmi les options proposées qui déduiront directement leur aide du coût du séjour. Chaque début d'année, la Caf informe les familles qui remplissent les conditions par mail ou courrier, avec la durée du séjour, le pourcentage de l'aide, le montant maximum, etc. Les droits dépendent également du niveau de ressources, de la composition de la famille et de l'âge des enfants.

Ecrit par le 2 avril 2025

## Où demander de l'aide pour les démarches ?

Pour entamer les démarches, il est possible d'être accompagné dans un Relais Vacances prévu pour informer, conseiller et aider à élaborer un budget vacances pour les allocataires :

- Avenir Saint Louisien (37 Rue du Rigaudon, Le Pontet)
- Centre social la Cigarette (437 Avenue Napoléon Bonaparte, Isle-sur-la-Sorgue)
- Association AGC de Valréas (24 Place Cardinal Maury, Valréas)
- Maison Pour Tous Monfleury (2 Rue Marie Madeleine, Avignon)
- Association Sports Loisirs Culture - Centre Social d'Orel (1 Place de la Résistance, Avignon)
- Centre social accueil municipal (CESAM) (Siège cité Establet, Sorgues)
- Les Restos du Cœur (14 Avenue de l'Étang, Avignon)
- Centre social l'Aiguier (60 Rue du Parc, La Tour-d'Aigues)
- Centre social et culturel l'Espelido (20 Cr des Frères Folcoaud, Avignon)
- Espace social et culturel La Croix des Oiseaux (Rue du Tambour d'Arcole, Avignon)
- Centre social la Bastide (835 Route de Pertuis, Cavaillon)
- Relais Vacances Vaison Ventoux Communauté de Communes (375 Avenue Gabriel Péri, Vaison-la-Romaine)

V.A.